

Annexe II

Liste des diplômes permettant de s'inscrire au Brevet Professionnel Boulanger

1) Diplômes de niveau 5 :

- CAP Boulanger
- Mention complémentaire Boulangerie spécialisée
- Mention complémentaire Pâtisserie boulangère

2) Diplôme de niveau 4 :

- Baccalauréat Professionnel Boulanger-pâtissier